

**CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

FRITZ JEAN

Gouverneur

ROLAND PIERRE

Gouverneur-Adjoint

HENRY CASSION

Directeur Général

VÉNEL JOSEPH

Membre

MAX ÉTIENNE

Membre

ORGANIGRAMME

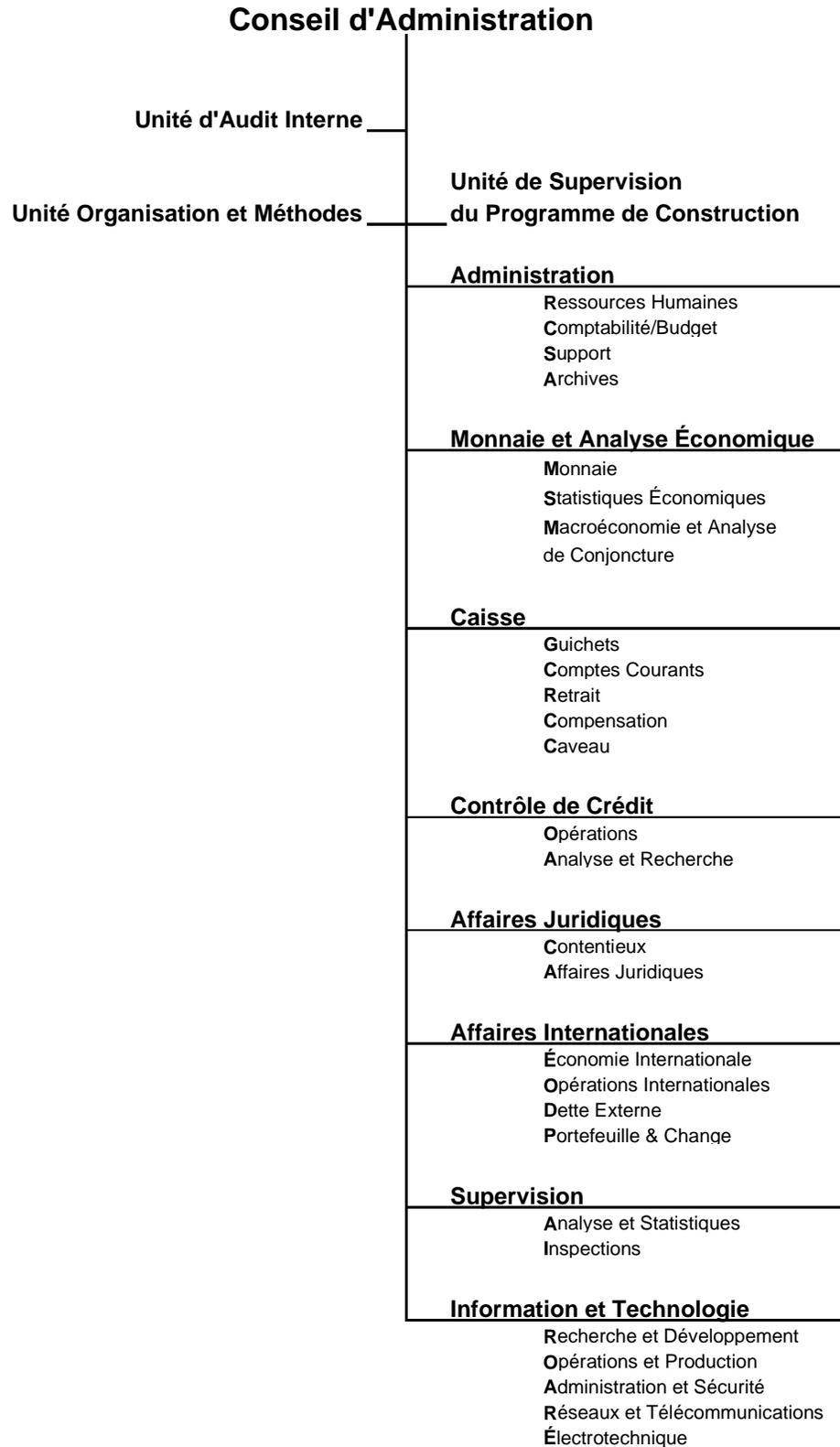


TABLE DES MATIÈRES

A. L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE EN 1999

I.	LE CADRE DE PRODUCTION	11
I.1	Introduction	11
I.2	Valeur ajoutée par secteur d'activité	13
I.3	Prix et Salaires	15
I.4	Situation de l'emploi	16
II.	LA MONNAIE ET LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE	16
II.1	La politique monétaire en 1999	16
II.2	Les résultats intermédiaires	21
II.3	Les résultats finals	22
II.4	Évolution des agrégats monétaires	23
II.5	Les contreparties de M3 et le financement de l'économie	24
III.	FINANCES PUBLIQUES	25
III.1	Recettes	25
III.2	Dépenses	26
III.3	Financement	28
IV.	BALANCE DES PAIEMENTS	29
IV.1	Les transactions courantes	31
IV.2	Mouvements de capitaux	33
IV.3	Les avoirs de réserves	33

B. ÉVOLUTION DU SYSTÈME BANCAIRE EN 1999

V.	LE SYSTÈME BANCAIRE : VUE D'ENSEMBLE	37
V.1	Le système bancaire	39
V.2	Structure du système bancaire	40
V.3	Parts de marché des banques	46
VI.	LES ACTIVITÉS ET RÉSULTATS DU SYSTÈME BANCAIRE	48
VI.1	Activités bancaires	48
VI.2	Structure financière et Qualité de l'actif	56
VI.3	Résultats	59
VI.4	Productivité	65
VII.	LA SURVEILLANCE DES BANQUES	66
VII.1	Mission de surveillance	66
VII.2	Exercice de surveillance	66
VII.3	Règlementation prudentielle	67
VII.4	Activités de surveillance	67

C. LA BRH EN 1999

VIII.	MONNAIE FIDUCIAIRE ET MONNAIE SCRIPTURALE	73
VIII.1	Billets et monnaies divisionnaires	73
VIII.2	Les Chèques	76

VIII.3	Dépôts et tirages des banques commerciales	78
VIII.4	Services à l'État	78
IX.	EFFORTS LIÉS À LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE	79
IX.1	De l'utilisation des opérations de change par la BRH	79
IX.2	Gestion des avoirs extérieurs de la BRH	81
X.	ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT ET D'ENTRETIEN	83
X.1	Succursale du Cap-Haïtien et Musée de la Monnaie	83
X.2	Site Internet BRH rénové	83
X.3	Activités de développement technologique	83
XI.	PROJETS INTERNES	90
XI.1	La sécurité	90
XI.2	Intranet	91
XI.3	Fax on demand	91
XI.4	Première journée technologique	91
XI.5	Séminaire de formation sur le passage à l'an 2000	92
XI.6	Séminaire sur la sécurité de l'information	93
XII.	MOYENS INTERNES	93
XII.1	Infrastructure informatique	93
XII.2	Ressources humaines de la BRH	95
XII.3	Les travaux immobiliers	98

D. ÉTATS FINANCIERS ET ANNEXE JURIDIQUE

XIII.	ÉTATS FINANCIERS.....	101
XIV.	ANNEXE JURIDIQUE.....	125

E. ANNEXE STATISTIQUE

AVANT-PROPOS DU GOUVERNEUR

Le Conseil de la Banque de la République d'Haïti (BRH), conformément à la Loi, se fait le plaisir de présenter aux décideurs, aux opérateurs économiques et, de manière plus générale, au public intéressé le rapport annuel sur la conduite de la Politique monétaire, l'évolution du système bancaire, les opérations de la Banque centrale et le déroulement de l'activité économique pour la période du 1^{er} octobre 1998 au 30 septembre 1999.

Ce rapport annuel, le dernier du siècle, est une esquisse de la situation économique et financière de la République d'Haïti. Il décrit le fonctionnement de la Banque centrale au cours d'un exercice qui a également marqué le vingtième anniversaire de l'institution. Il donne également l'occasion d'évoquer brièvement le degré de préparation de la BRH à entrer dans le nouveau millénaire et à poursuivre avec efficacité ses missions de banque centrale.

L'activité économique a souffert, ainsi qu'aux deux exercices précédents, du blocage prolongé de la situation politique. Les conditions propices à une reprise de l'activité économique ne se sont pas matérialisées et ont fait défaut à la relance de la production. L'économie n'a pu croître en 1999 que de manière modérée (2,34 %), une performance décevante en dépit d'une forte hausse des investissements privés, particulièrement ceux engagés dans le secteur des télécommunications, et en dépit des efforts de l'État pour augmenter les investissements publics.

Dans un contexte institutionnel peu favorable au plein essor de l'activité, la BRH a dû poursuivre une gestion prudente de la politique monétaire. Elle est intervenue toutes les fois qu'elle a jugé que les conditions du moment risquaient de conduire à une remontée de l'inflation ou encore à des fluctuations trop importantes de la gourde. Elle a conduit sa politique en 1999 dans le contexte d'un programme-relais établi en cours d'exercice avec le Fonds Monétaire International (FMI) et d'un protocole d'accord passé entre elle et le Ministère de l'Économie et des Finances en vue de préciser les conditions du financement par la BRH du déficit budgétaire. Les objectifs programmés visaient un taux d'inflation entre 8 % et 10 % et un niveau de croissance économique d'environ 2 %.

Les résultats obtenus dans ce contexte difficile restent généralement satisfaisants, en particulier en ce qui a trait à la lutte contre l'inflation. De 12,72 % en 1998, le taux d'inflation est descendu à 8,13 % en 1999. Il est donc resté proche de la borne inférieure de la fourchette d'évolution établie par le programme-relais. De même, le comportement du taux de change témoigne également de la bonne performance de la politique monétaire. La gourde a fait montre d'une relative stabilité, terminant l'exercice pratiquement au niveau où elle l'avait commencé.

Les bons BRH ont encore représenté le principal instrument de gestion monétaire utilisé par la Banque centrale en 1999. En fin d'exercice, leur encours a atteint un niveau record, permettant le retrait d'importantes liquidités et, par conséquent, réduisant le potentiel inflationniste des conditions monétaires. Une caractéristique remarquable de cette évolution est qu'elle a eu lieu alors que les taux d'intérêt servis sur les diverses maturités de bons ont, dès le premier trimestre et dans un mouvement d'ajustement à la tendance à la baisse de l'inflation, connu une forte réduction par rapport à leurs niveaux de fin 1998. Ce phénomène s'explique par les encaisses relativement élevées détenues par les banques, une situation qui a provoqué un net ralentissement des activités sur le marché interbancaire et des demandes de mise en pension de bons.

La BRH est également intervenue sur le marché des changes, y effectuant des opérations de vente de devises qui sont venues renforcer la politique de contrôle de la liquidité menée à travers les bons. Cette utilisation des réserves de la banque a été réalisée pour défendre la valeur de la monnaie nationale vis-à-vis du dollar américain. Ainsi, plus des deux tiers des 13,4 millions de dollars ÉU vendus pendant l'exercice

l'ont été au quatrième trimestre, période qui a vu la gourde subir des pressions soudaines. Cependant, la stabilité du taux de change pendant les autres trimestres a permis à la Banque centrale d'engager une politique délibérée de protection de ses réserves en procédant à des achats de devises pour 46,1 millions de dollars ÉU, dont les quatre-vingt pour cent ont été effectués aux deuxième et troisième trimestres.

En tant que régulateur du système bancaire, la BRH a aussi poursuivi son programme de renforcement du cadre de surveillance des banques. Elle a adopté l'importante norme sur la suffisance des fonds propres, laquelle vise à assurer une capitalisation adéquate des établissements bancaires. Cette règle, ajoutée aux autres normes prudentielles déjà mises en œuvre au cours des années antérieures et aux visites d'inspection régulièrement effectuées dans les banques, ont contribué à assurer une plus grande fiabilité du système bancaire.

L'exercice 1999 s'est révélé pour la BRH une période d'intenses activités pendant laquelle l'institution s'est améliorée à bien des égards. Un souci majeur du Conseil d'Administration a été de veiller à une gestion efficace des problèmes techniques liés au passage à l'an 2000. L'objectif est de mettre les systèmes informatiques non seulement de la Banque centrale mais aussi de toutes les institutions bancaires en mesure de passer harmonieusement le cap du 1er janvier 2000. Le Conseil est confiant que les démarches menées en 1999 par toutes les parties intéressées, démarches qui vont s'intensifier au fur et à mesure que s'approche la date de transition vers le nouveau millénaire, auront contribué à réduire de manière substantielle les risques de blocage technologique du monde bancaire.

*D'un autre côté, la BRH a amélioré le système de paiements en implémentant un programme de standardisation des chèques. Elle a opéré une restructuration de son portefeuille d'avoirs extérieurs pour en augmenter la rentabilité et démarré le processus de mise sur pied au Cap-Haïtien d'une succursale ainsi que d'un Musée de la Monnaie. Elle a aussi entamé la rénovation de son site Internet, dans le but d'en faire une référence, en ce qui concerne Haïti, en termes d'informations économiques et financières fiables et actualisées. De plus, en vue de marquer son vingtième anniversaire, survenu le 17 août 1999, elle a mené une série d'activités dont les plus marquantes ont été la publication du **Bulletin du Vingtième Anniversaire** et la tenue de la **Première Journée Technologique** le 15 janvier 1999, de deux séminaires de formation sur le **Passage à l'an 2000** et sur la **Sécurité de l'information** et d'une importante conférence sur les **Systèmes de Paiements**, organisée conjointement avec le Centre d'Études Monétaires de l'Amérique Latine (CEMLA) à l'intention de cadres de la BRH, des banques commerciales et d'autres banques centrales de la Caraïbe.*

Au moment de boucler sa vingtième année au service du système économique haïtien, la Banque de la République d'Haïti se sent prête à aborder l'avenir. Elle est plus que jamais disposée à mettre à contribution son expérience et son potentiel technologique et de gestion afin de jouer pleinement sa partition dans la grande entreprise qui devra permettre la revitalisation de l'économie haïtienne trop longtemps endormie.

Fritz Jean

A. L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE EN 1999

L'évolution du secteur réel, de la monnaie, des finances publiques et de la balance des paiements est analysée dans cette première partie. L'effort d'investigation est mené dans un souci de présenter une vue d'ensemble de la situation économique du pays.

Le secteur réel a continué de souffrir du blocage prolongé de la situation politique. Ses résultats sont restés modestes et ont traduit le manque de dynamisme des différentes branches de l'activité, et ce, en dépit d'une forte hausse des investissements directs qui ont triplé par rapport à leur niveau de l'exercice précédent. Il n'y a en fait eu que le secteur des télécommunications à avoir progressé de façon significative avec l'émergence de nouvelles compagnies offrant des services de téléphonie fixe et mobile.

La plus forte croissance des exportations par rapport aux importations n'a pas pu empêcher une aggravation du solde déficitaire de la balance commerciale. Toutefois, la politique monétaire prudente ainsi que l'effort visant à éviter tout dérapage des dépenses publiques ont permis la poursuite du mouvement de baisse du taux d'inflation et une stabilité relative du taux de change.

I. LE CADRE DE PRODUCTION

I.1 Introduction

Dans un contexte marqué par la reconduction, pour la troisième année consécutive, du budget national, par la faiblesse de l'assistance externe et par la persistance d'incertitudes liées au climat politique, l'économie a connu, en 1999¹, une modeste croissance mesurée à 2,34 % en termes réels. L'activité économique a donc évolué à un rythme moins soutenu qu'en 1998.

Les négociations entamées avec le Fonds Monétaire International (FMI), suite au retour à l'ordre constitutionnel, ont abouti en 1995 à un accord de stabilisation macroéconomique et, en octobre 1996, à un accord portant sur un programme de réformes structurelles couvrant la période 1996-1999 (Facilité d'Ajustement Structurel Renforcé ou FASR). Cependant, les difficultés de mise en œuvre de ces réformes, jointes à la dégradation du contexte politique, ont conduit, en 1997, à l'interruption du processus.

Pour préserver les fragiles résultats macroéconomiques obtenus, les autorités haïtiennes ont décidé de suivre l'évolution de l'activité économique dans le cadre d'un programme financier-relais (*Staff Monitored Program*) devant faciliter le décaissement de fonds de l'aide bilatérale et la mise en place rapide de la FASR, une fois les conditions réunies. Cependant, l'acceptation d'un Premier ministre par le Parlement en décembre 1998, après le rejet de maints candidats, n'a pas coïncidé avec le plein rétablissement de la capacité institutionnelle de l'État puisqu'elle a été suivie par l'arrêt de fonctionnement du Corps législatif au début de janvier 1999. Ce développement a entraîné la suspension des prêts déjà négociés, en attendant les élections programmées pour mars 2000, et une diminution considérable de l'assistance externe.

La croissance de 2,34 % du PIB, légèrement supérieure aux prévisions du programme-relais, est essentiellement tributaire de la progression de 3,24 % du secteur secondaire qui concentre 20,56 % de la production. Le secteur tertiaire, dont la part relative dans le PIB est estimée à 45,59 %, a généré la plus grande part de la valeur ajoutée globale et s'est accru de 1,55 %. Quant aux activités du secteur primaire, elles ont augmenté de 1,79 % et ont contribué pour 29,99 % dans la valeur ajoutée globale.

Cette faible performance de l'ensemble des secteurs traduit les difficultés de l'économie réelle qui n'a pas encore exhibé les signes d'une véritable reprise, en dépit d'une croissance annuelle moyenne de 2,9 % au cours de la deuxième moitié de la décennie 1990, laquelle a suivi une longue période récessive. En effet, de 1981 à 1994, la plus forte croissance annuelle de la valeur ajoutée générée par l'ensemble des activités économiques a été seulement de 1,1 % tandis que le taux de croissance a été de -2 % en moyenne annuelle sur toute la période.

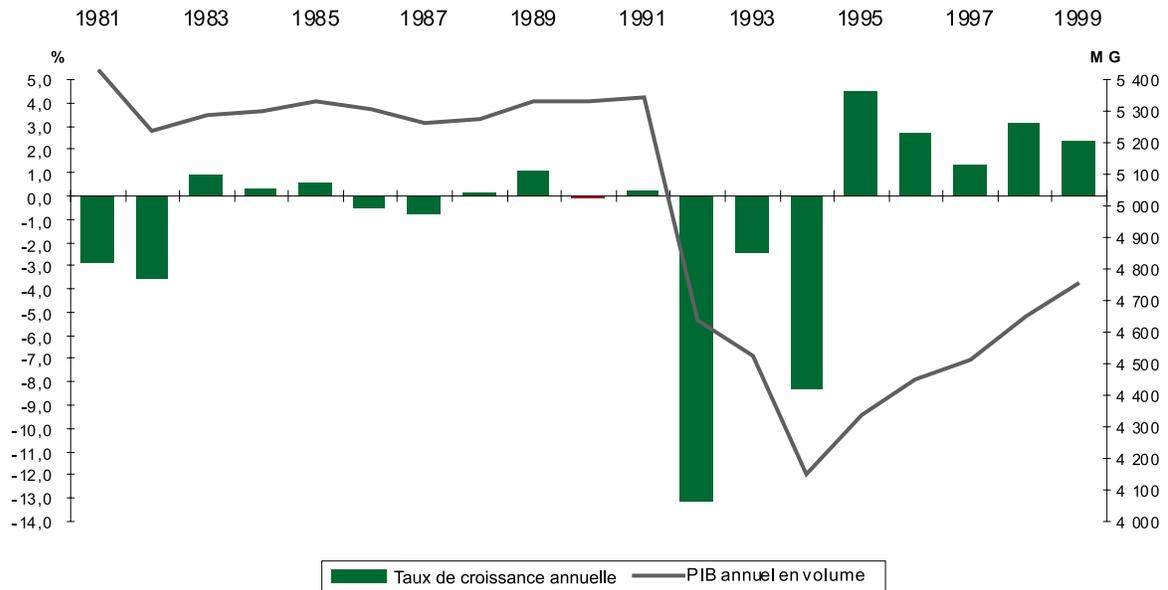
Estimé à 4,5 milliards de gourdes en 1997 et à 4,6 milliards en 1998, le PIB réel devait maintenir, de 1996 à 1999, un taux de croissance annuel situé entre 4 % et 4,5 % pour rattraper le niveau d'activités de 1991, lequel s'élevait à 5,3 milliards de gourdes². À la fin de 1999, le PIB a atteint seulement 4,7 milliards de gourdes.

En dépit de la conjoncture socio-économique fragile de l'exercice 1999, les investissements, pris en données de comptabilité nationale, ont progressé de 14,4 % en valeurs courantes par rapport à 1998, atteignant 8,69 milliards de gourdes. Cette évolution a été portée principalement par la croissance des dépenses publiques d'investissement, lesquelles ont représenté plus de 1,4 milliards de gourdes courantes, allouées notamment à la construction et la rénovation d'infrastructures routières.

¹ 1999 réfère à l'exercice fiscal s'étendant du 1^{er} octobre 1998 au 30 septembre 1999. Il en est de même pour 1998, 1997, et ainsi de suite.

² L'économie devait donc soutenir le rythme de la reprise survenue au cours de l'exercice 1995 (4,5 % de croissance du PIB) suite au retour dans le pays des autorités légitimes en octobre 1994, après trois années de coup d'État et d'embargo.

Graphique 1 Évolution du PIB réel
(base 1976)



Les investissements privés, qui continuent de subir l'impact défavorable de l'environnement socio-politique, ont été stimulés en 1999 surtout par le dynamisme du secteur des télécommunications (téléphone fixe et mobile), de plus en plus ouvert à la concurrence vu le nombre de nouvelles entreprises créées (Comcel, Haitel, Rectel) et la diversité des services offerts. Le capital privé s'est aussi engagé dans d'autres activités comme la construction et la modernisation de stations d'essence offrant, en plus du service traditionnel de vente de la gazoline, un service de dépanneur et de restauration rapide.

Sous l'impulsion des exportations, qui ont crû de 18,2 %, et des investissements, la demande globale a progressé de 12,13 % en valeurs courantes, soit près de quatre points de pourcentage de moins qu'au cours du dernier exercice. Cet accroissement des exportations totales a résulté essentiellement de la progression de 25 % des exportations des industries de la sous-traitance. Celles-ci, qui ont représenté près de 53 % des exportations totales nettes, ont pu bénéficier des conditions favorables créées par la croissance soutenue de l'économie américaine, vers laquelle se sont dirigés 85,27 % du total des exportations.

La progression de la demande intérieure, qui représente en valeurs courantes 89,6 % de la demande globale, s'est établie à 11,96 % contre 17,55 % en 1998. Le déséquilibre de la production intérieure par rapport à la demande globale a pu être comblée par l'augmentation de 14,3 % des importations.

I.2 Valeur ajoutée par secteur d'activité

Agriculture

Après la contraction survenue dans les activités du secteur agricole en 1997, la timide reprise de 2,2 % de l'exercice 1998 s'est poursuivie presque au même rythme au cours de 1999, avec un taux de croissance de 1,93 %. La contribution du secteur au PIB réel s'est élevée à 23,14 %, se situant ainsi à plus de deux points de pourcentage en dessous de sa contribution moyenne sur les cinq dernières années. Ce mouvement de rétrécissement de la part de l'agriculture au sein de l'économie et la persistance de l'inefficacité de la production agricole depuis plus d'une décennie sont à mettre au compte de nombreuses contraintes structurelles. Ces dernières sont liées à la dégradation continue de l'environnement, à l'insécurité du système foncier, au caractère encore traditionnel des pratiques culturales.

Ces facteurs qui affectent la performance du monde agricole impliquent également des risques potentiels pour les investissements. Ils ont contribué à limiter l'accès du secteur au financement bancaire. En effet, dans l'ensemble du crédit accordé aux différentes branches d'activités, seulement 0,25 % a été alloué au secteur agricole alors que le commerce et les industries manufacturières ont bénéficié respectivement de 51 % et 16 %. Il est somme toute préoccupant de constater l'amenuisement progressif de la part du crédit bancaire réservée à l'agriculture (0,4 % en 1998 et 0,6 % en 1997).

La production agricole a été aussi frappée par les conséquences encore présentes du passage du cyclone Georges³, en particulier les dommages infligés par celui-ci aux infrastructures agricoles, et par la maladie de la "paille noire" qui a affecté les plantations de riz et détruit des récoltes. Pour la campagne de riz terminée en décembre 1998⁴, des pertes de rendement de l'ordre de 90 % ont été enregistrées dans la vallée de l'Artibonite sur la variété communément appelée *La Crête*, laquelle compte pour 68 % du total de la production rizicole.

Autres branches du secteur primaire

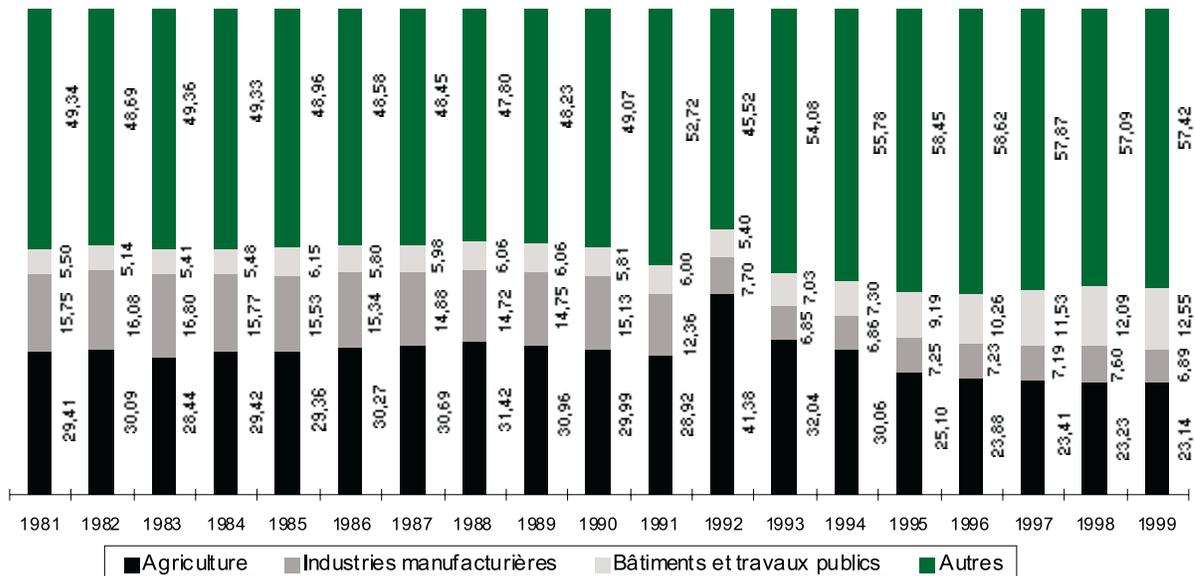
Les activités de la branche "Sylviculture, élevage et pêche", qui ont généré en moyenne 22,16 % de la valeur ajoutée du secteur primaire, ont maintenu, comme l'an dernier, un rythme de progression oscillant autour de 1,2 %. Comme pour le secteur agricole, le caractère rudimentaire des moyens utilisés explique, en grande partie, le maigre rendement de cette branche.

Les industries extractives, notamment les carrières de sable dont la production est absorbée essentiellement par le secteur de la construction, ont continué, avec 5,32 % de croissance, le ralentissement observé en 1998. Ce tassement est lié à celui des activités du secteur de la construction (branche "Bâtiments et travaux publics") qui a perdu son dynamisme du milieu de la décennie. Il peut avoir été provoqué également, entre autres facteurs, par le départ pour l'étranger d'agents économiques découragés par la persistance des problèmes conjoncturels, induisant ainsi un relâchement relatif de la pénurie de logements résidentiels destinés à certains niveaux de revenus, surtout dans la zone métropolitaine. Mais, ce résultat n'implique nullement que la crise du logement affectant toutes les catégories de revenus a été en passe de connaître un début de solution au cours de l'exercice.

³ Le passage du cyclone Georges sur le territoire haïtien dans la nuit du 22 au 23 septembre 1998 a occasionné des dégâts importants évalués à plus de 171 millions de dollars EU pour les pertes en production agricole et 6 millions de dollars EU pour les pertes en divers cheptels (source : *Évaluation préliminaire des dégâts causés par le cyclone Georges*, projet financé par l'USAID, octobre 1998).

⁴ Au niveau national, on compte deux campagnes de production de riz pendant l'année, d'une durée de cinq mois chacune. C'est surtout pendant la campagne d'été que les plantations ont été le plus frappées par la maladie de la paille noire.

Graphique 2 Valeur ajoutée des secteurs d'activité (en pourcentage du PIB réel)



Industries manufacturières

Les industries manufacturières représentent l'une des trois principales branches du secteur secondaire dans lequel elles ont compté pour 34,56 % en 1999 contre une moyenne de 37,46 % sur les cinq dernières années. La valeur ajoutée de ce sous-secteur en 1999 a contribué à hauteur de 6,9 % dans le PIB global. Hormis les produits chimiques et le caoutchouc qui ont connu une chute de 1,63 %, les industries manufacturières ont toutes affiché une performance positive, quoique modeste, ce qui s'est traduit par une croissance de 1,39 % pour l'ensemble.

Les produits minéraux non métalliques (blocs, mosaïques, autres ouvrages en béton, etc.) ont été les plus dynamiques avec un taux de progression de 7,52 %. Néanmoins, ce résultat est en recul par rapport à 1998 où la production de cette branche avait crû de plus de 11 %. Comme dans le cas des industries extractives, cette décélération reflète le ralentissement observé dans les activités du sous-secteur "Bâtiments et travaux publics" dont une partie des intrants provient des produits minéraux non métalliques.

La production de l'industrie textile, qui avait affiché un taux de croissance de 4 % en 1998, a progressé de 2,05 % en 1999, soit un niveau très proche de celui de 1997 (2,7 %). Dans le même temps, la valeur ajoutée générée par les industries du tabac et de la transformation des métaux a pratiquement stagné avec des taux de croissance inférieurs à un pour cent (0,68 % et 0,61 %, respectivement).

Autres branches du secteur secondaire

Le sous-secteur "Bâtiments et travaux publics", qui en milieu de décennie s'était révélé l'un des plus dynamiques de l'économie (31,4 % de croissance en 1995), a maintenu la tendance au ralentissement de ses activités qu'il affiche depuis. Son taux de progression pour l'exercice a été de 6,37 %, soit un rythme d'expansion inférieur d'un quart environ à celui de l'année dernière. En 1998, il avait crû de 8,02 % contre 11,46 % en 1997 et 17,2 % en 1996. Cette baisse de croissance dans les "Bâtiments et travaux publics" est imputable à un certain désengagement du capital privé, vu que les dépenses publiques d'investissement, surtout en matière d'infrastructures, ont progressé de manière relativement importante, soit une croissance de 22,06 % par rapport à l'exercice antérieur.

D'autres sous-secteurs de l'économie ont connu une progression tout à fait modeste. C'est le cas, par exemple, de la branche "Électricité et eau" avec 1,64 % de croissance, un résultat quand même meilleur par rapport à celui de l'exercice antérieur (0,76 %).

Les services

La valeur ajoutée du secteur tertiaire a accusé une croissance de 1,55 % sur l'exercice. Cette faible progression est expliquée en grande partie par le recul de 0,46 % des "Services non marchands" qui pèsent pour 38,04 % dans l'ensemble des activités du secteur tertiaire et qui regroupent les services offerts par l'État, par les organisations non gouvernementales et par les organismes à but non lucratif. Ce repli a été contrebalancé par la progression de 6,93 % des "Transports et communications" dont le dynamisme est attribuable aux investissements de compagnies de téléphonie fixe et mobile qui ont consenti, au cours de l'exercice, des investissements dans l'économie estimés par le Conseil National des Télécommunications (CONATEL) à près de 120 millions de dollars ÉU.

Les efforts engagés par le gouvernement dans les activités touristiques, tant pour la promotion du pays à l'extérieur que pour la rénovation de certains sites, ne se sont pas encore traduits en regain d'activités dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration. Celui-ci a décliné de 1,09 % en 1999, accentuant le léger recul de l'exercice précédent (contraction de 0,17 % en 1998).

I.3 Prix et salaires

Les mouvements de prix en 1999 ont été marqués par la décélération du taux d'inflation entamée depuis 1996⁵. Le taux d'inflation a atteint 8,13 % en 1999 comparé à 12,72 % en 1998. Il est donc resté à l'intérieur de la fourchette 8-10 % fixée comme objectif dans le programme-relais au début de l'exercice. La politique monétaire prudente menée par la Banque centrale a certainement contribué à assurer cette stabilité. En fait, le taux d'inflation est revenu à 8 % dès la fin de l'exercice précédent et a oscillé autour de ce niveau jusqu'au début du dernier trimestre de l'exercice 1999. Des pressions affectant les prix intérieurs se sont alors reflétées à travers les variations de l'IPC, produisant un taux d'inflation qui, en glissement annuel, a atteint 9,92 % en septembre.

En rythme mensuel, l'inflation a continuellement alterné au cours des quatre trimestres les fluctuations à la hausse et à la baisse, passant de 0,55 % à 0,93 % d'octobre à décembre 1998 et de 0,92 % à 0,76 % de juillet à septembre 1999. Annonçant la légère surchauffe enregistrée en fin d'exercice, elle a atteint 1,03 % en juin 1999, le niveau de croissance mensuelle le plus élevé de 1999.

L'évolution des différentes composantes de l'IPC a été particulièrement contrastée. D'un côté, le groupe "Alimentation, boisson et tabac", dont la pondération au sein de l'indice général est de 49,42 %, a enregistré des rythmes de progression relativement modérés. À part son taux de croissance exceptionnel de septembre 1999 par rapport à septembre 1998 (3,86 %), ses variations en glissement annuel ont oscillé entre 0,03 % et 2,44 % d'un mois à l'autre de l'exercice, avec même une contraction en juin 1999 (-0,57 %). À l'autre extrême se retrouvent les autres composantes de l'indice qui, assumant ensemble le différentiel de pondération (50,58 %), ont pour la plupart affiché des rythmes de progression en glissement annuel variant entre 13 % et 24 %.

Quant à la situation des salaires, elle ne peut être évaluée que par l'évolution du salaire minimum officiel, vu l'absence de statistiques exhaustives et fiables concernant la rémunération des catégories professionnelles dans l'économie. Fixé à 15 gourdes en 1984 et ajusté à 36 gourdes en 1995, soit une augmentation de 88 % en termes réels, le salaire minimum journalier, considéré comme l'un des plus bas

⁵ Le taux d'inflation en Haïti est mesuré par les variations en pourcentage de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC), tel que calculé par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI).

de la région, est resté nominalement inchangé depuis cette date. En 1999, son pouvoir d'achat s'est érodé de 8,1 % par rapport à l'année précédente où, déjà, il ne représentait que 63,4 % de sa valeur réelle de départ.

I.4 Situation de l'emploi

L'insuffisance des statistiques disponibles limite l'analyse de la situation de l'emploi au secteur de la sous-traitance, essentiellement. Les données fournies par le Ministère du Commerce et de l'Industrie indiquent une relative dégradation du nombre d'emplois dans ce secteur, qui est passé de 19 418 en 1998 à 18 753 en 1999. Les entreprises de confection de vêtements ont été les plus touchées avec la perte d'un millier d'emplois environ. Par contre, certains sous-secteurs ont pu générer des emplois additionnels dans l'économie telles les entreprises électriques et électrotechniques, les entreprises de fabrication d'articles en cuir et celles produisant les balles de baseball où le nombre d'emplois a augmenté de 239, 77 et 36 respectivement.

À la fin de l'exercice, le nombre d'entreprises couvertes par l'OFATMA⁶ dans toutes les branches d'activité économique s'est élevé à 1 687 pour un total de 50 935 emplois dont 22 % dans les activités de fabrication, soit le pourcentage d'emplois sectoriels le plus élevé.

II. LA MONNAIE ET LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

La BRH a conduit la politique monétaire entre octobre 1998 et septembre 1999 dans le souci de maintenir la stabilité des prix. Elle a suivi de près l'évolution des conditions monétaires dans un contexte macroéconomique marqué par des menaces inflationnistes latentes découlant, d'une part, de la faiblesse continue des activités de production incapables de satisfaire une demande interne en pleine progression et, de l'autre, de l'expansion relative du déficit budgétaire, surtout à partir de la fin du troisième trimestre de l'exercice. Une telle situation a entraîné un financement relativement important de l'Administration centrale par la Banque centrale. Dans le même temps, l'aide externe restait modeste en comparaison des flux annuels atteints en milieu de décennie.

Le taux d'inflation et le taux de change ont fait montre d'une relative stabilité au cours du premier semestre de l'exercice. Toutefois, vers le milieu du deuxième semestre, ils ont été soumis à des pressions qui ont persisté jusqu'à la fin de l'exercice. Ce comportement des prix a reflété l'évolution de la masse monétaire au cours de l'année fiscale.

II.1 La politique monétaire en 1999

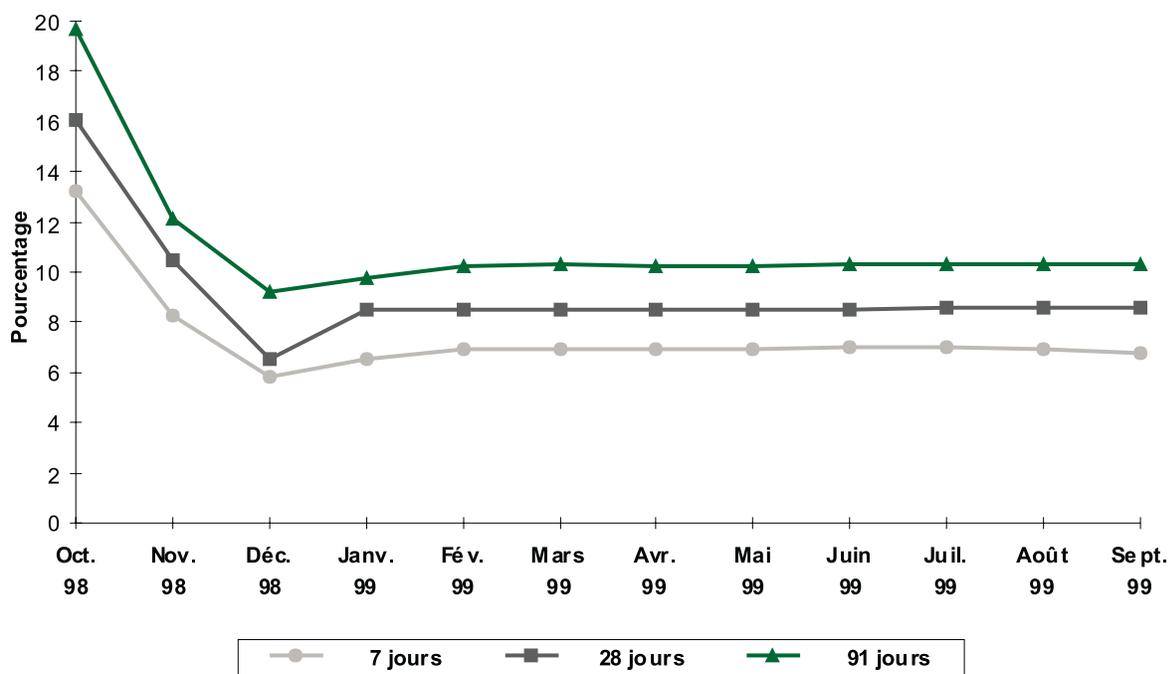
Des trois instruments de gestion monétaire dont elle dispose, – les coefficients de réserves obligatoires, les bons BRH et les interventions sur le marché des changes –, la Banque centrale n'a activement utilisé que les deux derniers, laissant le premier aux niveaux de 1998. L'utilisation des bons s'est renforcée en 1999 comme l'indique l'augmentation de l'encours moyen sur la période. Cette évolution est survenue en dépit de la rémunération de ces instruments à des taux nettement inférieurs à ceux pratiqués au cours de l'exercice antérieur. Parallèlement, la BRH est intervenue sur le marché des changes afin de contrecarrer les poussées à la hausse affectant le taux de change.

⁶ Office d'Assurance - Accidents du Travail, Maladie et Maternité.

II.1.1 Taux d'intérêt sur les bons BRH

Les taux moyens pondérés servis sur les bons ont poursuivi jusqu'à décembre 1998 le mouvement de baisse graduelle amorcé dès la fin de l'exercice précédent. Du début du premier trimestre au début du deuxième, ils sont revenus de 13,2 % à 6,8 % pour les bons à 7 jours, de 16,1 % à 8,6 % pour les bons à 28 jours et de 19,7 % à 10,3 % pour les bons à 91 jours. Ils n'ont pratiquement pas varié pendant les trois derniers trimestres de l'année fiscale.

Graphique 3 Taux d'Intérêt servis sur les bons BRH



La réduction des taux pratiqués sur les bons s'est accompagnée de l'absorption par la BRH d'un niveau sans cesse croissant de liquidités sur toute la période. En effet, l'encours des bons a affiché une hausse soutenue durant l'exercice, passant de 1 679 MG en septembre 1998 à un plafond de 3 105 MG en septembre 1999, soit une augmentation de 85 % environ. La rémunération réduite des bons n'a pas mis en péril les objectifs de la politique monétaire et a plutôt signalé un ajustement de celle-ci à la situation économique globale, héritée en grande partie de l'exercice précédent.

Le contexte macroéconomique de l'exercice 1998 a été caractérisé par un ralentissement continu du rythme d'expansion des prix intérieurs. En glissement annuel, le taux d'inflation est passé de 12,3 % en septembre 1997 à 8,3 % en septembre 1998. De même, l'inflation est demeurée sous contrôle pendant les trois premiers trimestres de l'année fiscale 1999, oscillant autour de 8 % en glissement annuel. Le taux de change a aussi fait montre d'une certaine stabilité sur la même période. Toutefois, au dernier trimestre de l'exercice, ces deux variables ont connu de subites poussées à la hausse. En conséquence, en révisant à la baisse les taux qu'elle offrait sur les bons en 1999, la Banque centrale a entrepris simplement de les ramener à des niveaux réels nettement moins élevés que ceux de 1998.

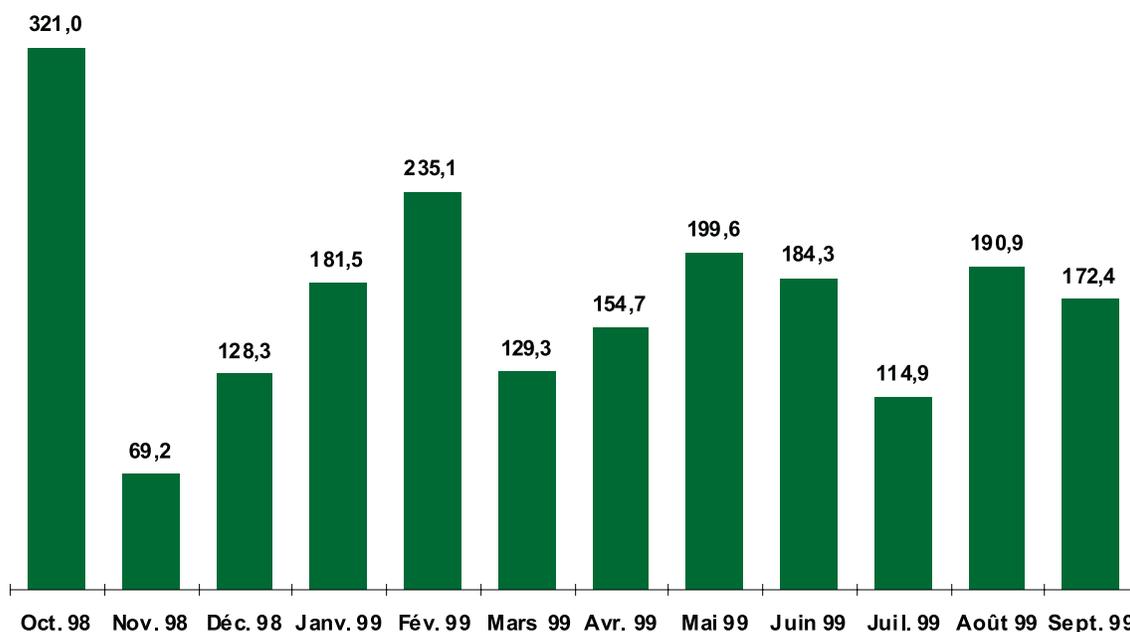
Répercussion sur la liquidité du système

L'expansion de l'encours des bons atteste également de la liquidité importante du système bancaire et de la faiblesse des activités de crédit liée à la morosité de l'activité économique et à l'application de nouvelles normes prudentielles, notamment celles sur la concentration du crédit, le provisionnement des créances douteuses et la suffisance des fonds propres. Ainsi, vu la limitation relative des opportunités d'emploi des ressources des banques, celles-ci ont consacré des capitaux de plus en plus importants à l'achat de bons en 1999.

D'octobre à septembre, la BRH a pu stériliser un montant de liquidités équivalant à 1 476 MG contre 675 MG pour l'ensemble de l'exercice antérieur. Elle a versé 234,8 MG aux banques à titre d'intérêts produits par les bons BRH contre des intérêts engagés de 261,1 MG.

Le taux interbancaire a été graduellement réduit de moitié (de 15 % à 7 %) pendant l'exercice. En fait, le marché interbancaire a connu très peu d'activités en 1999, vu la situation d'excédent de liquidités du système. En moyenne, le ratio de la position moyenne de réserves sur les réserves obligatoires est passé de 2,55 % en 1998 à 4,70 %. Sur la période, on peut compter vingt-neuf semaines sur cinquante-deux pendant lesquelles il n'y a eu aucun prêt sur le marché interbancaire.

Graphique 4 Évolution de la position de réserves moyenne des banques (en MG)



Répercussion sur les taux d'intérêt du système

Un des premiers résultats de la politique monétaire menée en 1999 se retrouve dans le comportement des taux d'intérêt du système bancaire. Ces derniers, à l'exception des taux sur les prêts, n'ont pas tardé à s'aligner sur la tendance imprimée aux taux offerts sur les bons BRH. Il s'en est suivi une baisse des taux d'intérêt interbancaires et des taux d'intérêt sur les dépôts. Par la suite, la BRH a réduit progressivement le taux de mise en pension qui a été graduellement ramené de 28 % au début de l'exercice à 18% à la fin de septembre 1999.

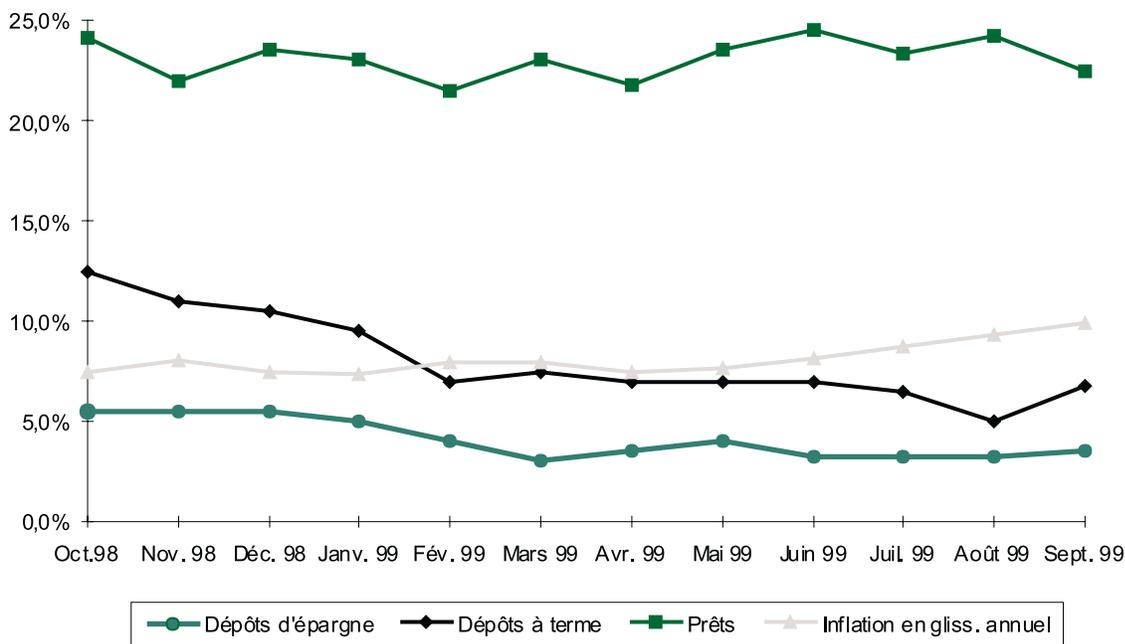
La fixation à des niveaux relativement modérés des taux d'intérêt sur les bons BRH a eu pour effet immédiat de rendre les dépôts en gourdes nettement moins rémunérateurs qu'en 1998. Les taux d'intérêt

moyens sur les dépôts d'épargne libellés en gourdes ont régressé en 1999, passant de 5,5 % à 3,5 % du début à la fin de la période.

De même, la rémunération des dépôts à terme libellés en gourdes, qui avait franchi la barre de 20 % en 1998, est descendue de 14,75 % en septembre 1998 à 6,75 % en septembre 1999 avec un creux de 5 % en août 1999⁷.

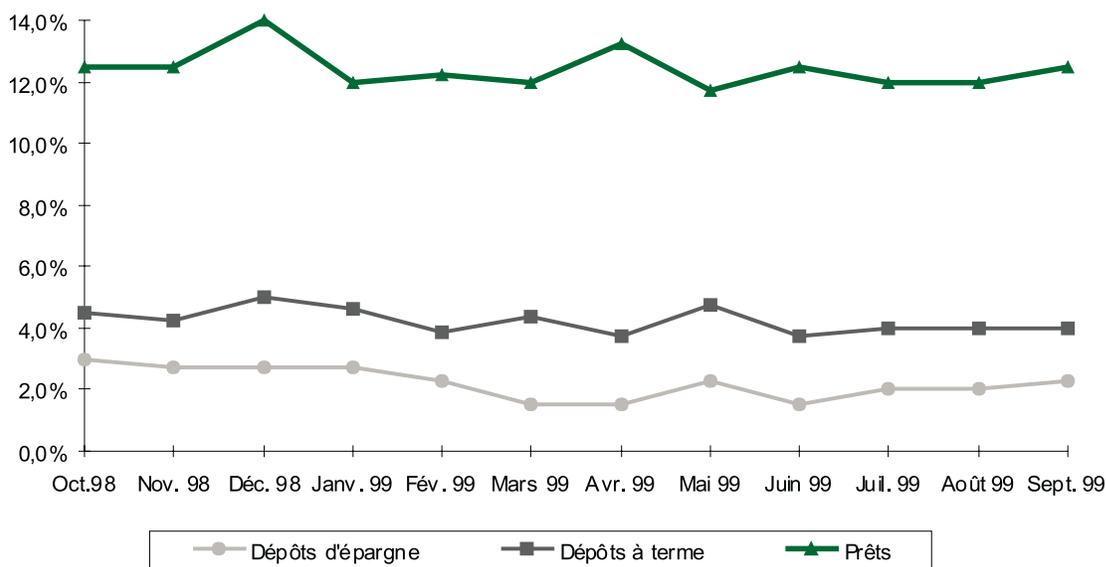
Graphique 5 Taux d'intérêt moyens pratiqués par les banques commerciales et inflation en glissement annuel

(instruments en gourdes)



Graphique 6 Taux d'intérêt moyens pratiqués par les banques commerciales

(instruments en dollars ÉU)



⁷ Les taux d'intérêt réels s'entendent des taux d'intérêt nominaux (ceux pratiqués par les institutions financières) ajustés du taux d'inflation.

Les taux d'intérêt moyens sur les dépôts d'épargne libellés en dollars ont oscillé autour de 2 % tandis que la rémunération des dépôts à terme libellés en dollars est demeurée stable autour de 4 %. En termes réels, depuis février 1999, des taux de rendement négatifs sont enregistrés sur les dépôts à terme.

Toutefois, comme cela s'était produit au cours de l'exercice précédent quand les banques avaient bénéficié d'une augmentation substantielle de leurs revenus d'intérêts sur bons, les taux d'intérêt affichés sur les prêts n'ont montré aucune variation notable en 1999. Du début à la fin de l'exercice, ils n'ont en moyenne connu qu'un léger recul de 24,1 % à 22,5 % pour les prêts libellés en gourdes, alors que les prêts libellés en dollars ont fluctué autour de 12,5 %.

II.1.2 Interventions sur le marché des changes

Comme au cours des quatre exercices précédents, la BRH a utilisé en 1999 les ventes de devises comme instrument d'appoint, destiné à renforcer l'impact des bons toutes les fois que le besoin de freiner l'expansion des liquidités du système se faisait sentir. La présence de la Banque centrale sur le marché des changes au cours de l'année fiscale a été particulièrement active. Elle s'est manifestée dans les deux sens (à l'achat et à la vente) et s'est soldée pour la première fois dans l'histoire de l'institution par l'achat net de 32,7 millions de dollars ÉU (achats de 46,115 millions et ventes de 13,415 millions).

L'exercice 1999 a donc vu la BRH élargir la portée de ses opérations de change. Elle est certes intervenue sur le marché dans le but d'utiliser un instrument complémentaire de régulation de la liquidité bancaire. Mais, en plus de cet objectif de correction de situations à potentiel inflationniste, les actions de la Banque centrale sur le marché des changes ont visé aussi à y affirmer sa présence à l'achat comme à la vente. Le processus d'adjudication a été délaissé au profit des interventions directes par des opérateurs de change (*traders*) de la BRH sur le marché.

Tableau 1 Les interventions de change de la BRH en 1999

Mois	Achats de devises			Ventes de devises		
	Montant \$ ÉU	Montant Gdes	Taux moyen	Montant \$ ÉU	Montant Gdes	Taux moyen
Oct. 98	1 700 000,00	28 447 250,00	16,7337	1 450 000,00	24 249 375,00	16,7237
Nov. 98	0,00	0,00	-	250 000,00	4 164 000,00	16,6560
Déc. 98	3 055 000,00	50 684 900,00	16,5908	1 280 000,00	21 246 600,00	16,5989
Jan. 99	1 800 000,00	30 560 000,00	16,9778	275 000,00	4 634 375,00	16,8523
Fév. 99	1 600 000,00	27 165 875,00	16,9787	100 000,00	1 705 000,00	17,0500
Mars 99	8 860 000,00	149 989 525,00	16,9288	0,00	0,00	-
Avril 99	8 150 000,00	137 347 250,00	16,8524	560 000,00	9 453 500,00	16,8813
Mai 99	8 200 000,00	138 158 975,00	16,8487	200 000,00	3 368 000,00	16,8400
Juin 99	8 500 000,00	143 189 000,00	16,8458	1 000 000,00	16 872 500,00	16,8725
Juil. 99	3 100 000,00	52 624 000,00	16,9755	2 750 000,00	46 735 100,00	16,9946
Août 99	1 150 000,00	19 451 150,00	16,9140	2 050 000,00	34 686 150,00	16,9201
Sept. 99	0,00	0,00	-	3 500 000,00	60 116 770,00	17,1762
Total	46 115 000,00	777 617 925,00	16,8626	13 415 000,00	227 231 370,00	16,9386

Ainsi, la Banque centrale a pu améliorer sa connaissance du marché des changes, banaliser les opérations qu'elle y conduisait, se confirmer comme un acteur à part entière du système et se donner la possibilité de financer ses dépenses récurrentes en devises via le marché sans puiser dans ses réserves brutes.

II.2 Les résultats intermédiaires

La croissance de la base monétaire, qui a affiché une forte accélération au cours des trois premiers trimestres de l'exercice, a ralenti au cours du dernier trimestre. La progression de cet agrégat pour l'ensemble de l'année fiscale s'est chiffrée à 22,04 %, un taux supérieur de deux points de pourcentage à celui de l'année antérieure. Elle est tributaire de la croissance de la monnaie fiduciaire (13,47 %), et aussi de celle des réserves des banques (27 %) au sein desquelles les bons BRH ont compté pour 44 % (contre 29,5 % en 1998).

La masse monétaire au sens le plus large (M3) a crû de 17,71 %, soit trois points de pourcentage de plus qu'en 1998. L'expansion plus prononcée de la base monétaire par rapport à M3 a été accompagnée d'une baisse de plus de 3 % du multiplicateur⁸. Cette baisse est équivalente au déclin enregistré un an auparavant. Ainsi, en s'établissant à 1,95 en 1999, contre 2,03 en 1998 et 2,11 en 1997, le multiplicateur tend à revenir à son niveau de milieu de décennie (1,95 en 1996 et 1,80 en 1995). Cette tendance à la réduction reflète le niveau relativement élevé du ratio de liquidité des banques et du rapport entre les espèces en circulation et les dépôts du secteur privé.

La hausse de 12,1 % des réserves internationales de la BRH, jointe à celle des créances nettes sur le secteur public (voir dans le chapitre III ci-après l'analyse de l'évolution des finances publiques), a pour beaucoup contribué à la croissance de la base monétaire. Les réserves nettes de change ont maintenu leur tendance à l'expansion entamée depuis 1995 grâce, d'une part, au décaissement au cours de l'exercice de 9,8 millions de dollars ÉU au titre de l'aide externe, destiné à contribuer à la réparation des dégâts occasionnés par le passage du cyclone Georges et, d'autre part, à la nouvelle orientation donnée par la Banque centrale à ses opérations de change. En effet, celles-ci ont été menées dans le sens de protéger systématiquement les avoirs extérieurs de l'institution en effectuant beaucoup plus d'achats que de ventes de devises (achat net de 32,7 millions de dollars ÉU).

Le phénomène de dollarisation a progressé au cours de l'exercice. Ceci explique que, pour l'année, l'agrégat M2 ait affiché une croissance inférieure à celle de M3 (14,65 % contre 17,71 %)⁹. La tendance des déposants à préférer les instruments libellés en dollars au détriment de ceux libellés en gourdes s'est donc renforcée au cours de l'exercice. Le ratio des dépôts en dollars sur le total des dépôts est passé de 29,34 % en 1998 à 31,51 % en 1999.

Le portefeuille de crédit des banques commerciales a totalisé 9 921,1 MG en septembre 1999, soit une augmentation de 8,98 % en glissement annuel. Son expansion résulte principalement de l'augmentation de sa composante en dollars (42,76 %), puisque le crédit en gourdes a diminué de 5,03 % sur la même période. Le crédit en dollars converti en gourdes, qui représentait 29,32 % du crédit total en septembre 1998, a vu sa part augmenter substantiellement pour atteindre 38,41 % à la fin de l'exercice. Le ratio des prêts en dollars sur les dépôts en dollars a aussi progressé, passant de 59,42 % en septembre 1998 à 66,56 % en septembre 1999. Cette évolution peut s'expliquer par le différentiel de coût des prêts (ajusté de l'inflation et du taux de change), lequel a évolué en faveur des prêts en dollars, et par la stabilité relative du taux de change nominal sur une bonne partie de la période.

⁸ Le multiplicateur s'obtient en divisant M3 par la base monétaire.

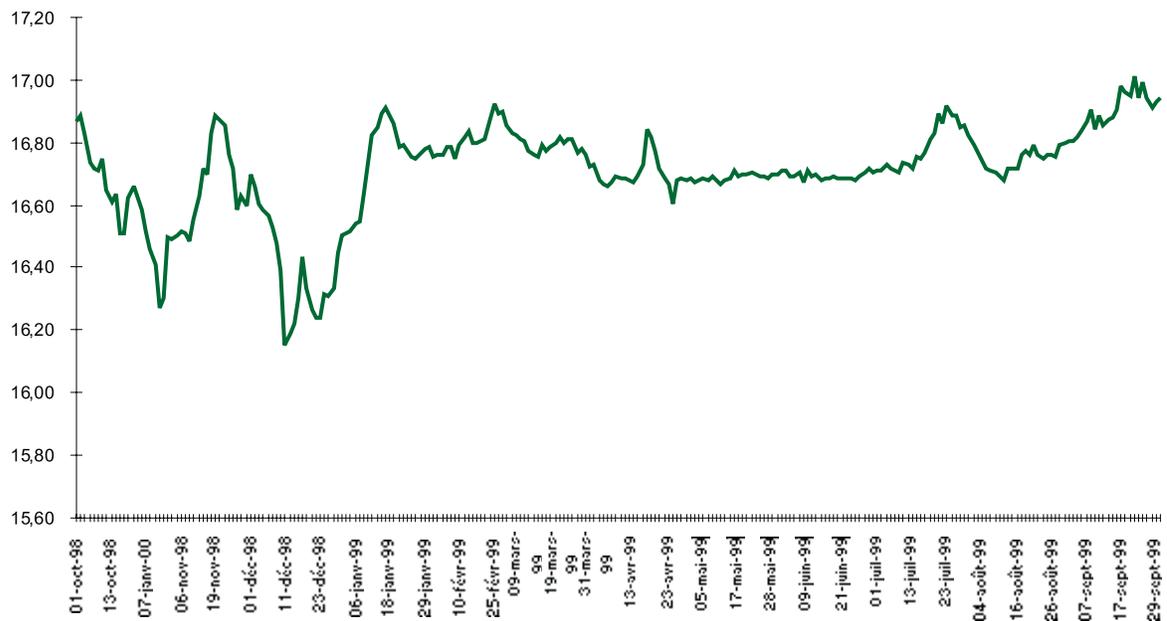
⁹ M3 s'obtient en augmentant M2 du montant des dépôts en dollars.

II.3 Les résultats finals

En plus de la répercussion qu'a eue la baisse significative des taux d'intérêt servis sur les bons BRH sur les taux d'intérêt pratiqués dans le système financier, l'efficacité de la politique monétaire menée en 1999 peut, en dernier ressort, s'apprécier à travers l'évolution de l'inflation et du taux de change, afin d'évaluer le degré de réalisation de l'objectif de maintien de la stabilité des prix.

Le programme financier-relais s'était donné comme cible le maintien du taux d'inflation à un niveau inférieur à 10 %. Le contrôle soutenu des conditions monétaires par la Banque centrale a contribué à ramener celui-ci à 8,13 % pour l'exercice. Ce résultat marque une nette amélioration par rapport à 1998 où le taux d'inflation s'était élevé à 12,72 %. En 1999, les prix intérieurs ont donc continué leur mouvement de baisse (27,6 % en 1995, 20,58 % en 1996 et 16,18 % en 1997). Cependant, le dernier trimestre de l'année fiscale a vu le taux d'inflation se relever graduellement pour atteindre 9,92 % en septembre 1999 en glissement annuel.

Graphique 7 Évolution du taux de change (G/\$)



D'une manière générale, le taux de change est resté stable, évoluant dans la fourchette de 17,00 à 17,15 gourdes pour toute l'année fiscale (taux à la vente pratiqués sur le marché bancaire). Au 30 septembre 1999, le taux de référence de la BRH¹⁰ s'est élevé à 16,94 gourdes contre 16,95 gourdes pour la même période de l'année précédente. Néanmoins, une certaine pression s'est fait sentir à partir de la mi-juillet; et le taux à la vente affiché par les différentes banques commerciales a atteint 17,25 gourdes.

La conjugaison de deux facteurs semble avoir perturbé le comportement relativement stable affiché par le taux de change au cours de l'exercice 1999. La demande de devises a connu, durant les dernières semaines de l'exercice, une nette progression qui n'a pas pu être contenue. Cette demande non servie a maintenu la pression sur les taux. L'incertitude de l'environnement socio-politique et le pessimisme des

¹⁰ Le taux de référence de la BRH est une moyenne pondérée des taux à l'achat pratiqués par les banques commerciales et un échantillon de trois des principales maisons de change de la place. Les pondérations sont de 0,6 pour les banques commerciales et 0,4 pour les maisons de change.

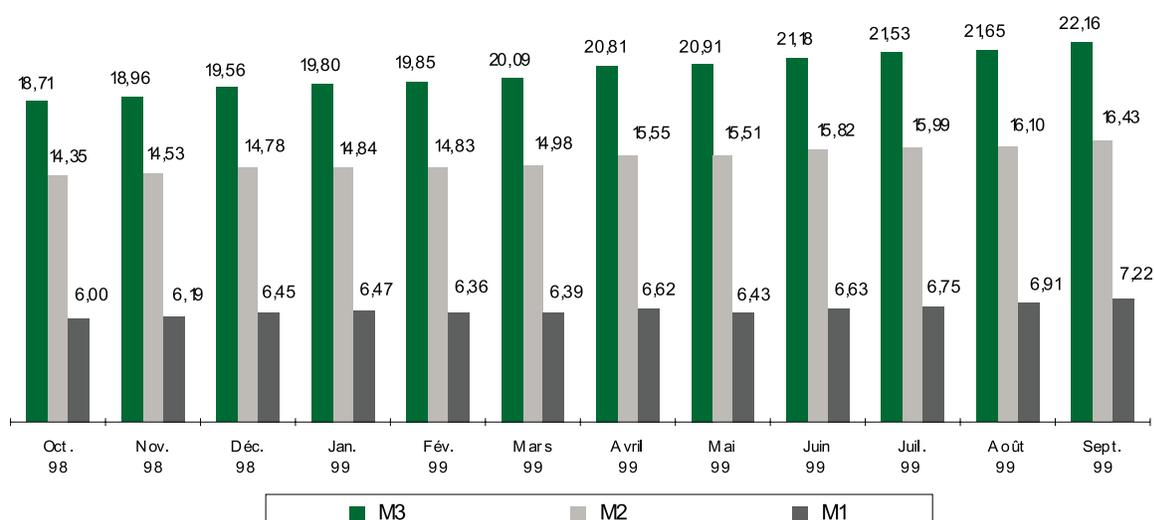
agents économiques quant à l'évolution de la conjoncture nourrissent les anticipations négatives qui suggèrent un maintien de la tendance à la dépréciation de la gourde, au début du prochain exercice à tout le moins.

II.4 Évolution des agrégats monétaires

Après la baisse enregistrée au second trimestre par rapport au premier, le rythme de croissance des agrégats monétaires s'est accentué au troisième trimestre pour ralentir quelque peu au quatrième, sauf pour M1 dont la progression s'est amplifiée à la fin de l'exercice fiscal.

La croissance de l'agrégat M1 au premier trimestre (4,91 %) a été suivi d'un recul au deuxième (-0,91 %). Cette dernière tendance s'est inversée aux troisième et quatrième trimestres (3,75 % et 8,94 % d'expansion, respectivement). Globalement, M1 a crû de 17,49 % pour l'exercice contre 8,90 % l'année dernière. Ce résultat est attribuable à la hausse conjuguée, d'une part, de la monnaie fiduciaire (13,47 %) et des dépôts à vue (22,9 %) et, d'autre part et dans une moindre mesure, à la rémunération de certains comptes courants par le système bancaire. Il est à noter que l'accélération de la demande d'encaisses de transaction au cours de cet exercice n'a pas été de nature à favoriser le maintien d'un faible taux d'inflation.

Graphique 8 Évolution des agrégats monétaires



La progression de M2 a été plus accentuée au premier trimestre (3,15 %) qu'au deuxième (1,33 %). Le mouvement de croissance de cet agrégat monétaire s'est renforcé au troisième trimestre (5,62 %) pour se replier à la fin de l'exercice (3,86 % au quatrième trimestre). Sous l'effet de la hausse de M1 (17,49 %) et de la quasi-monnaie (12,52 %), dont les deux composantes (les dépôts d'épargne et les dépôts à terme) ont contribué de façon égale, M2 a affiché une progression relativement importante pour l'exercice (14,65 %).

La monnaie au sens le plus large, M3, a évolué en suivant un rythme de progression similaire à celui de M2. Toutefois, d'un trimestre à l'autre, l'évolution a été en général plus marquée pour M3 que pour M2 à cause de la nette augmentation des dépôts en dollars à chaque période. En conséquence, sur l'année, grâce à la substantielle expansion cumulée des dépôts en dollars ÉU (27,45 %), l'agrégat M3 a connu une forte hausse de 17,71 %, supérieure de trois points de pourcentage à celle de sa principale composante, M2.

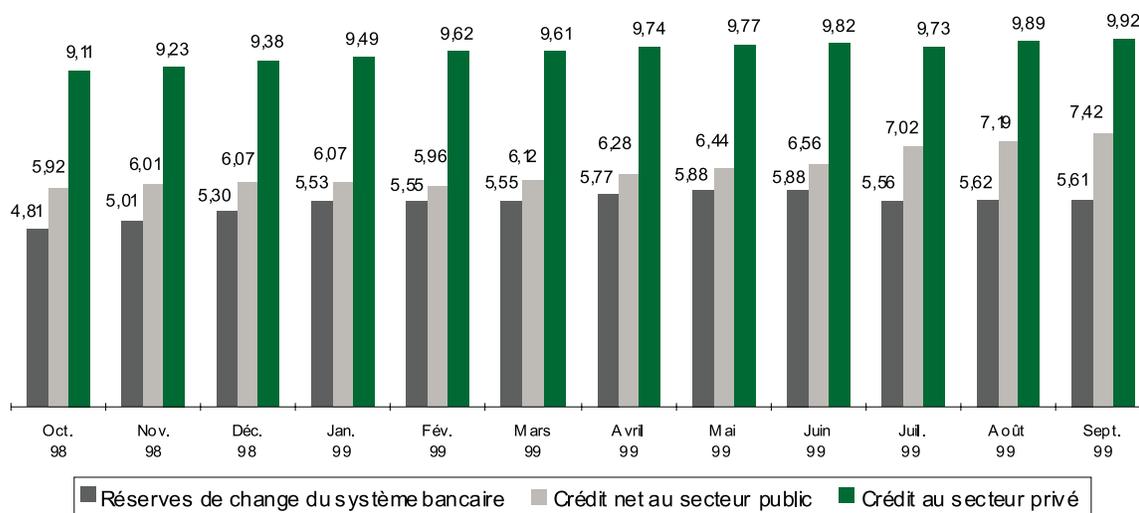
II.5 Les contreparties de M3 et le financement de l'économie

La nette progression de M3 observée au cours de l'exercice fiscal reflète la hausse enregistrée par les réserves nettes de change du système monétaire et la croissance marquée du crédit intérieur net, avec une large contribution du crédit au secteur public.

Le système bancaire a affiché cette année une croissance de 9,64 % de ses avoirs extérieurs nets, soit une progression moins marquée que celle de l'exercice précédent (12,1 %). La BRH a pour sa part accru ses réserves nettes de change de 12,7 %, augmentant d'environ deux points de base leur proportion dans les avoirs nets du système bancaire pour 1999 par rapport à 1998 (66 % contre 64,1 %).

L'expansion des avoirs extérieurs nets de l'ensemble du système, en dépit de la hausse de ses engagements extérieurs, a reflété l'augmentation de 10,23 % de ses avoirs bruts. Les engagements de la BRH ont augmenté de 13,9 % et ceux des banques commerciales ont diminué de 3,76%, ramenant à 11,86 l'expansion des engagements du système bancaire. Par ailleurs, les avoirs bruts de la BRH ont atteint 13,1 % contre 6,7 % en 1998, tandis que la croissance de ceux des banques commerciales a été très modérée (3,3 %).

Graphique 9 Les contreparties de M3
(en milliards de gourdes)



En dépit de la chute accusée par le crédit en gourdes (-5,03 % de croissance), le crédit total accordé au secteur privé s'est accru de 8,98 %, grâce à la progression marquée de 42,76 % de sa composante en dollars ÉU. En termes de part du crédit total, le crédit en devises est passé de 29,32 % en 1998 à 38,41 % en 1999, ce qui représente une croissance de 31 % d'un exercice à l'autre. La tendance à préférer le crédit en dollars n'a nullement été une nouveauté de l'exercice. Elle a été plutôt la manifestation d'un arbitrage effectué de longue date par les agents économiques face au différentiel de coût des prêts libellés dans les deux monnaies.

Le rythme de croissance du crédit au secteur public s'est progressivement accéléré durant l'exercice fiscal. De 5,45 % au premier trimestre, le crédit public a atteint 12,84 % au dernier trimestre pour s'établir à 28,73 % à la fin de l'année. En 1999, le solde créditeur des entreprises publiques et des collectivités territoriales à la BRH est resté inchangé, alors que les engagements de l'État envers la BRH ont dépassé d'environ 290 MG le financement initial prévu pour l'exercice (800 MG).

III. FINANCES PUBLIQUES

L'action des autorités budgétaires en 1999 s'est orientée vers le maintien de la stabilité macroéconomique et la poursuite des réformes structurelles engagées durant les années précédentes. Comme pour l'exercice antérieur, cette politique s'est déroulée dans le cadre formel d'un programme-relais établi conjointement avec le Fonds Monétaire International (FMI) et du protocole d'accord conclu entre le Ministère de l'Économie et des Finances et la BRH sur les conditions de financement des dépenses publiques.

Depuis la crise politique née de la contestation des élections du 7 avril 1997, aucune loi de finances n'a été votée par le Parlement. Le budget de l'exercice 1997 a été encore reconduit pour l'exercice 1999. Un plafond de 800 MG a été préalablement établi pour le financement de la BRH au gouvernement central. Cette limite tenait compte de prévisions de recettes courantes de l'ordre de 5 791 MG et des promesses d'aide des bailleurs de fonds internationaux estimées à 635 MG. Le même plafond a été fixé pour le crédit au secteur public non financier, étant donné que les entreprises publiques ne devaient recevoir aucun financement net de la BRH. Ce mécanisme a été mis en place pour éviter l'expansion du déficit budgétaire. Il visait donc à se conformer aux objectifs programmés en matière d'inflation (entre 8 % et 10 %) et de croissance de la masse monétaire (entre 10 % et 12 %).

Jusqu'à la fin du premier semestre de l'exercice, le financement consenti au gouvernement central par la BRH était inférieur aux prévisions du programme sur une base trimestrielle : 168,5 MG contre 192 MG pour le premier trimestre et 199,4 MG contre 450 MG pour le deuxième trimestre. La situation des finances publiques commença à devenir préoccupante à partir du troisième trimestre de l'exercice. En effet, le financement monétaire du déficit a crû de 150 % entre mars et juin 1999 alors que le taux de progression prévu était de 51 %.

Le rythme d'accroissement du financement s'est accéléré durant le dernier trimestre en raison notamment d'une augmentation substantielle des dépenses d'investissement. La position budgétaire du gouvernement s'est rapprochée de la variation globale maximum de 800 MG dès le mois de juillet 1999.

Cependant, compte tenu du fait que l'aide externe en appui au budget n'a atteint que 115 MG (au lieu des 635 MG escomptés), le plafond établi sur le financement de la BRH au gouvernement central a été ajusté à la hausse pour atteindre un niveau de 1 151 MG. Ce montant se rapprochait de la limite de financement prévue par la loi du 17 août 1979 portant création de la BRH¹¹. Pour bénéficier de cet ajustement, le gouvernement devait avoir effectué au terme de l'exercice toutes les dépenses prévues au titre de la réforme administrative et de la réparation des dégâts causés par le cyclone Georges. À cela s'ajoutait le coût de la mise en œuvre du processus électoral devant être supporté par le Trésor à hauteur de 150 MG. Tous les critères de réalisation proposés dans le programme ont été respectés. Les recettes courantes de l'État ont totalisé 6 289 MG alors que le niveau minimum était fixé à 5 983 MG. De même, la masse salariale a atteint 2 926 MG contre un niveau global maximum de 3 040 MG. La BRH a fourni au gouvernement central un financement de 1 089,7 MG contre 1 151 MG anticipé dans le programme révisé.

III.1 Recettes

Compte tenu des perspectives de croissance modérée de l'économie, le taux de croissance des recettes de l'État a été fixé à 13,8 % dans le programme économique. Les recettes courantes de l'État se sont améliorées encore cette année pour atteindre 6 289 MG, soit une progression de 16,5 % par rapport au montant de l'exercice précédent. Le taux de pression fiscale (le rapport des prélèvements obligatoires -fiscaux et douaniers- au PIB) s'est établi à 7,4 % du PIB, mais elle reste encore faible comparativement au potentiel fiscal de l'économie haïtienne (13 % environ) et à celui des autres pays en développement à faible revenu (18 %).

¹¹ Selon le prescrit de l'article 45 de la loi du 17 août 1979, la BRH est autorisée à financer les dépenses de l'État à concurrence de 20 % des recettes constatées au cours du précédent exercice budgétaire.

Recettes internes

Les meilleurs résultats ont été enregistrés au niveau des recettes internes perçues par l'Administration Générale des Douanes pour le compte de la Direction Générale des Impôts (DGI). Selon les responsables interrogés, ces performances ont été la conséquence de mesures spécifiques visant à renforcer l'Administration fiscale comme la mise en place d'une cellule chargée d'assurer le suivi du dossier des arriérés d'impôts indirects au sein de la Direction de l'Inspection Fiscale de la DGI.

L'Unité de Gestion et de Contrôle Fiscal (UGCF) a recouvré 29,91 % des recettes totales de la DGI (1 434 MG) contre 34,65 % pour l'exercice précédent (1 372 MG). Cette baisse relative dans le niveau de recouvrement s'explique par le fait que depuis janvier 1998, l'UGCF a transféré ses compétences à l'Administration Générale des Douanes en matière de collecte des droits d'accise variables sur les produits pétroliers. De plus, en dehors des limitations liées à l'importance du secteur informel et de la contrebande, les grèves enregistrées à la DGI et à l'Autorité Portuaire Nationale ont eu une incidence négative sur les recettes fiscales durant les mois de mai et juin de l'exercice 1999.

La taxe sur le chiffre d'affaires (TCA) et les droits d'accise demeurent les deux principales sources de recettes fiscales pour l'État. Ils ont représenté 55,86 % des recettes de la DGI, soit 33,39 % pour la TCA et 22,47 % pour les droits d'accise. Contrairement à la TCA dont le poids dans les recettes de la DGI a diminué de 0,7 % par rapport à l'exercice précédent, la part des droits d'accise dans les recettes internes a augmenté de 1,8 %. Les recettes collectées dans les provinces ont représenté 6,56 % des recettes de la DGI contre 8,12 % en 1998.

Recettes douanières

Les recettes douanières comptent pour 20,81 % du total des recettes courantes; mais il faut rappeler que l'Administration Générale des Douanes perçoit pour le compte de la DGI plusieurs taxes importantes comme la TCA à l'importation et les droits d'accise variables sur les produits pétroliers. Les recettes provenant des droits de douane et des frais de vérification ont progressé de 11,19 % par rapport à 1998, mais leur part respective est restée à peu près la même, soit 51 % et 46 %.

Le gouvernement a poursuivi la réforme fiscale par l'application de mesures administratives prévues dans le programme-relais conçu avec le FMI. Par exemple, au niveau du renforcement des administrations fiscales, le directeur général de la DGI a émis une circulaire garantissant la délégation partielle de ses pouvoirs opérationnels au directeur de l'UGCF. De son côté, l'Administration Générale des Douanes a poursuivi la mise en œuvre du Système informatique de traitement et de communication des données relatives aux importateurs et aux pays d'origine des marchandises importées (SYDONIA). Cette démarche lui a permis d'opérer dans de meilleures conditions le recouvrement des droits d'accise sur les importations de tabac et de boissons alcoolisées ainsi que de la taxe d'immatriculation des véhicules au moment de l'importation.

III.2 Dépenses

La politique du gouvernement en matière de dépenses publiques a consisté à favoriser les dépenses d'investissement et à réduire la part relative de la masse salariale. Les dépenses devaient s'orienter en priorité vers les domaines des travaux publics, de l'éducation, de la santé et de la justice. Cette politique devait permettre de compléter l'investissement du secteur privé tout en réduisant le poids de l'État dans les branches de l'économie qu'il n'a pas vocation à gérer.

La politique budgétaire avait été également élaborée dans le but d'assurer un meilleur contrôle et une gestion optimale des dépenses publiques. Il s'agissait pour le gouvernement de répondre à une double exigence : accroître l'absorption publique à travers l'investissement et réduire les charges qui pèsent sur

l'économie par la maîtrise de l'évolution des dépenses courantes et l'élimination progressive des dépenses improductives.

Cependant, l'étroitesse du budget reconduit et l'absence d'une loi de finances rectificative ont réduit la marge de manœuvre des dirigeants dans l'accomplissement de ces objectifs. L'augmentation des recettes n'a pas été suffisante pour permettre aux autorités de financer toutes les réformes programmées et d'investir de manière importante dans les secteurs prioritaires comme l'éducation, la santé et la justice. De plus, le gouvernement ne pouvait pas compter sur les prêts concessionnels en appui au budget d'investissement. Conséquemment, les grands projets sectoriels d'investissement sont restés bloqués au Parlement en attendant la normalisation de la situation politique.

Dépenses courantes

Les dépenses totales effectuées durant l'exercice 1999 ont atteint 6 820 MG, soit une progression de 7,92 % par rapport à l'exercice précédent. La part des dépenses courantes dans le total des dépenses est passée de 96,6 % en 1996 à 81,6 % en 1999; leur poids dans le PIB est passé de 7,1 % à 7,6 %.

La masse salariale a évolué autour d'une moyenne mensuelle de 229 MG et a représenté 42,9 % du total des dépenses contre 46,63 % en 1998 et 52,88 % en 1997. Durant les quatre derniers exercices, la part de la masse salariale a été progressivement réduite pour passer de 3,5 % à 3,4 % du PIB. En dépit des augmentations sélectives de salaire consécutives à la mise en place d'une nouvelle grille salariale, la masse salariale n'a pas dépassé les limites fixées à travers les repères quantitatifs proposés pour 1999 dans le programme économique, soit 3 040 MG. Néanmoins, toutes les augmentations de salaire n'ont pas été accordées dans le délai de l'exercice fiscal 1999.

Les dépenses de transfert ont augmenté de manière sensible en 1999. Elles ont représenté 17,46 % des dépenses courantes. Leur taux d'accroissement est passé de 5,26 % en 1998 à 36,17 % en 1999. Les subventions ont progressé de manière constante durant cette période, mais la croissance des dépenses de transfert est davantage liée aux paiements d'intérêts sur la dette publique dont le montant est passé de 374 MG en 1997 à 593 MG en 1999. Les versements d'intérêts à la BRH ont totalisé 246 MG. Le Trésor public a également émis des bons sur lesquels il a versé 18 MG d'intérêts. L'encours de la dette de l'État envers la BRH a atteint 9 682 MG à fin 1999.

Le gouvernement a poursuivi les réformes engagées en vue de l'amélioration des procédures budgétaires relatives aux dépenses effectuées à partir de comptes courants. L'objectif consistait à introduire plus de transparence dans l'exécution du budget. Depuis mai 1999, la procédure de réquisition a été étendue à tous les secteurs de l'Administration publique. Cependant, en raison d'une certaine lenteur observée dans l'application de ladite procédure, les avances en comptes courants se sont accrues de 62,03 % contre une réduction de 20,44 % pour l'exercice précédent.

Les dépenses effectuées pour les réformes structurelles ont atteint 179 MG sur les 348 MG programmés. Ces débours ont été prioritairement consacrés au financement du programme de départ volontaire exécuté à la Banque Nationale de Crédit (BNC). Les dépenses engagées pour réparer les dégâts causés par le cyclone Georges ont totalisé 235 MG, soit 98 % du montant prévu pour le 30 septembre 1999.

Dépenses d'investissement

Les dépenses publiques d'investissement ont atteint 1 488 MG c'est-à-dire, d'une part, 110 % du montant prévu dans le programme économique et, de l'autre, une croissance de 22,06 % par rapport à l'exercice antérieur. La part des dépenses d'investissement de l'État dans le PIB a progressé de manière régulière depuis 1996. Elle est passée de 0,25 % du PIB en 1996 à 1,75 % du PIB en 1999.

Ces débours ont été majoritairement effectués à travers les comptes courants (855 MG), le reste étant réparti entre les projets d'investissement (616 MG) et les machineries et équipements (167 MG). La rubrique "Investissement" englobe aussi les sorties de fonds exécutées au titre des indemnités pour expropriations (84 MG) ainsi que celles découlant de la nécessité de réparer les dommages occasionnés par le passage du cyclone Georges (235 MG).

III.3 Financement

Les opérations du gouvernement central se sont soldées par un déficit global (889 MG) représentant 1,04 % du PIB. Ce déficit a été financé pour une grande part par la BRH mais aussi, dans une bien moindre mesure, par les banques commerciales et l'accumulation d'arriérés de paiements internes. Le reste a été financé par le gouvernement taïwanais pour un montant de 114,7 MG.

Financement interne

Le financement monétaire du déficit par la BRH a augmenté de 76,5 % par comparaison avec l'exercice antérieur. De 0,8 % du PIB, il est passé à 1,2 % du PIB en 1999. La situation des finances publiques a continuellement empiré durant le deuxième semestre de l'exercice. Cette dégradation s'est brutalement accentuée au dernier trimestre lorsque le financement est passé de 498,4 MG au 30 juin 1999 à 1 089,7 MG au 30 septembre 1999. La détérioration de la position budgétaire de l'État entre juillet et septembre a résulté de la conjugaison de facteurs comme la croissance rapide des dépenses d'investissement, l'affaiblissement des recettes et la non-concrétisation du financement externe promis par les bailleurs de fonds internationaux.

Pour l'exercice 1999, des arriérés de 537 MG ont été accumulés au titre des salaires et des intérêts dus à la BRH. Le gouvernement a remboursé 494,5 MG sur les arriérés de salaire, mais il reste à payer 43 MG, soit le montant net des arriérés.

Financement externe

Le financement externe a considérablement diminué en 1999. Il est tombé à 114,7 MG contre 644 MG pour l'exercice antérieur. Il est constitué essentiellement de dons provenant de la République de Chine (Taïwan). Un appui au budget de l'ordre de 21 millions de dollars ÉU devait être fourni par l'Union Européenne sur la base des réformes accomplies et des résultats obtenus sur le plan macroéconomique. Mais la Commission Européenne a décidé au mois de juillet de différer cet appui en raison du délai constaté dans la publication du calendrier électoral.

Aucun prêt concessionnel n'a été accordé au gouvernement, mais les amortissements au titre du service de la dette externe ont atteint 580,9 MG au terme de l'exercice 1999.

IV. BALANCE DES PAIEMENTS

Au cours de l'année 1999, le solde global de la balance des paiements d'Haïti a enregistré un excédent de 21,36 millions de dollars ÉU, en recul par rapport aux 34,47 millions de l'exercice précédent. Ce solde résulte de l'effet de la forte détérioration du compte des opérations financières. En dépit de ce résultat, les réserves brutes de change ont augmenté de 33,61 millions de dollars ÉU en raison de l'utilisation de nouveaux crédits du FMI et du léger regain des décaissements nets au titre des prêts.

La balance courante est passée de 42,87 millions de dollars ÉU en 1998 à 1,56 millions en 1999. Cette situation est tributaire de l'accroissement des transferts courants (12,71 %) et de la performance des exportations (18,17 %). La progression des transferts courants a contrebalancé les effets conjugués sur le compte courant de l'accroissement des soldes déficitaires enregistrés au niveau des biens (10,94 %) et des services (39,29 %).

Le solde excédentaire du compte des opérations financières a fortement régressé (68,62 % de réduction par rapport à 1998), atteignant 58,92 millions de dollars ÉU. Ce recul significatif s'explique essentiellement par les sorties nettes qui ont caractérisé le poste *Autres investissements* (83,66 % de réduction). L'essor des investissements directs n'a pas pu contenir la baisse observée au niveau du compte financier, vu leur faible poids relatif dans le total des opérations financières.

Graphique 10 Solde courant de la balance des paiements
(millions de dollars ÉU)



Tableau 2 Résumé de la balance des paiements

En millions de dollars ÉU (sauf indication contraire)

	1997	1998 (P)	1999 (P)
A. COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES	-47,60	42,87	1,56
Biens et services	-511,93	-541,98	-658,14
Crédit	379,12	479,34	516,13
Débit	-891,05	-1021,32	-1174,27
Biens	-354,15	-341,37	-378,72
Crédit	205,45	299,36	353,76
Débit	-559,60	-640,73	-732,48
Services	-157,78	-200,61	-279,42
Crédit	173,67	179,98	162,37
Débit	-331,45	-380,59	-441,79
Revenus	-13,57	-11,65	-12,61
Crédit			
Débit	-13,57	-11,65	-12,61
Transferts courants	477,90	596,50	672,31
Crédit	477,90	596,50	672,31
Débit			
B. COMPTE DE CAPITAL	0,00	0,00	0,00
Crédit			
Débit			
C. COMPTE D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES	60,78	187,78	58,92
Investissements directs	4,00	10,76	30,00
Autres investissements	56,78	177,02	28,92
Secteur des administrations publiques (net)	36,90	37,70	40,32
Secteur bancaire (net)	15,92	-1,72	-3,91
Secteur non bancaire (net)	20,00	140,00	-15,00
Autres avoirs et engagements (nets)	-16,04	1,04	7,51
D. ERREURS ET OMISSIONS NETTES	17,19	-196,18	-39,12
BALANCE GLOBALE (A+B+C+D)	30,37	34,47	21,36
E. FINANCEMENT	-30,37	-34,47	-21,36
Avoirs de réserve 1/	-50,16	-29,10	-33,61
Utilisation des crédits et prêts du FMI	18,23	-5,32	11,53
Autres engagements 2/	1,56	-0,05	0,72
Variation des arriérés de paiement 3/			
Rééchelonnement obtenu			
Pour mémoire			
Assistance externe	277,03	301,58	207,11
Dons officiels 4/	221,90	269,20	155,26
Prêts nets	55,13	32,38	51,85

Source : Banque de la République d'Haïti (BRH); Banque des Règlements Internationaux (BRI).

(P) : Données provisoires

1/ Variation des avoirs de réserve bruts. Le signe (-) signifie une augmentation.

2/ Engagements à court terme envers les organisations financières internationales.

3/ Sans signe = accumulation; (-) = remboursement

4/ Transferts publics (*appellation des anciennes éditions du Manuel de la BDP*) enregistrés maintenant dans la rubrique Transferts courants.

IV.1 Les transactions courantes

Balance commerciale

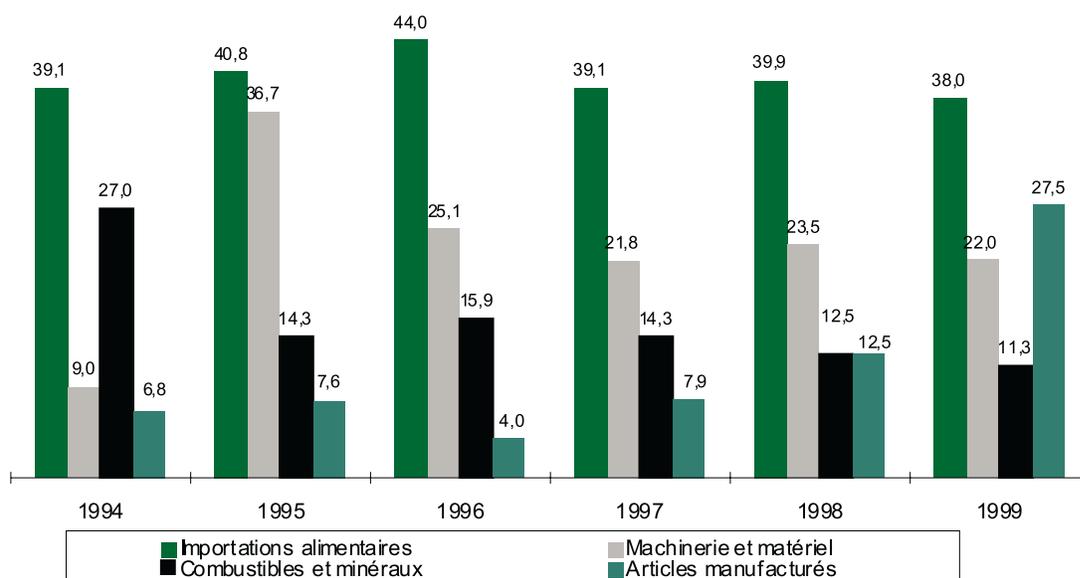
En 1999, le déficit commercial, en augmentation d'environ 11 %, a atteint 378 millions de dollars ÉU, en dépit d'un accroissement moins rapide des importations (14,3 %) par rapport aux exportations (18,17 %)¹². Ce déficit n'a jamais été aussi élevé depuis 1995 où les activités avaient repris suite à la levée des sanctions économiques.

Les importations ont été alimentées par la consommation du secteur public, le crédit privé ayant enregistré une croissance moins soutenue cette année (8,98 % contre 15,9 % en 1998). La croissance des exportations a été favorisée par la progression des produits manufacturés dont la valeur a représenté environ 53 % du total des exportations brutes.

Importations

La hausse de 14,3 % des importations en 1999 a résulté principalement : (i) de l'augmentation de 18 % des importations de produits alimentaires due aux effets restrictifs sur l'offre domestique de produits agricoles du cyclone Georges et de la maladie de la paille noire¹³; (ii) de l'augmentation de 18,5 % des importations d'articles manufacturés¹⁴, généralement corrélée avec celle des exportations du secteur de l'assemblage; et (iii) de l'augmentation de 16 % des importations de la branche *Machinerie et matériel de transport*, lesquelles ont été alimentées par la consommation du secteur public.

Graphique 11 Parts relatives des principales importations



¹² Les importations ont représenté 68,3 % des biens échangés contre 31,7 % pour les exportations.

¹³ La maladie de la paille noire, qui a affecté les récoltes de riz tout au long de l'année, a occasionné une importante hausse des importations de riz, lesquelles ont représenté 25,5 % du total des importations alimentaires.

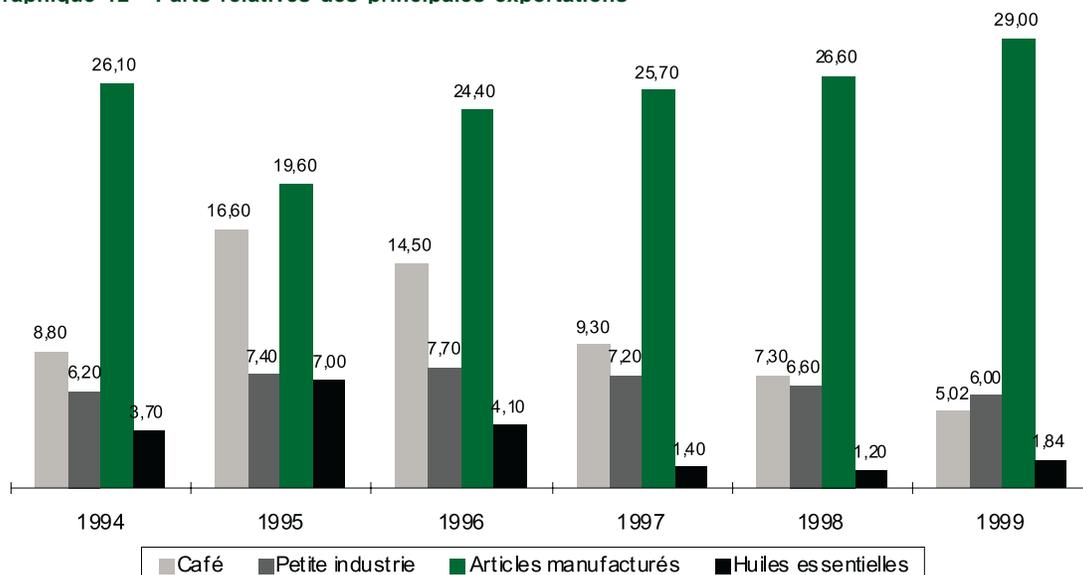
¹⁴ Les produits semi-finis destinés au secteur de l'assemblage sont enregistrés sous cette rubrique.

Les fortes pressions enregistrées sur le cours mondial des produits pétroliers, à compter du troisième trimestre de l'année 1999, n'ont eu aucun impact sur la facture pétrolière qui est passée de 71,17 millions de dollars ÉU en 1998 à 73,9 millions en 1999. La progression des importations de combustibles minéraux (3,8 %) a reflété une croissance de leur volume plutôt que de leur prix¹⁵.

Exportations

Les exportations de biens ont enregistré une hausse de 18,17 %, passant de 299,4 millions de dollars ÉU en 1998 à 353,8 millions en 1999. Le secteur manufacturier à lui seul a représenté environ 53 % du total des exportations nettes, tandis que les produits primaires et la petite industrie ont respectivement compté pour 25,7 % et 10,3 %. Les exportations de café, avec une proportion de 5,02 % des exportations totales, ont subi une baisse de 17 % pour l'exercice par rapport à 1998, s'établissant à 18 millions de dollars ÉU. De même, les exportations de cacao ont fluctué à la baisse (-41 %) pour atteindre 4,43 millions de dollars ÉU. Contrairement à l'exercice précédent où elles avaient chuté, les exportations de mangues ont augmenté de 16,2 %, totalisant 6,7 millions de dollars ÉU.

Graphique 12 Parts relatives des principales exportations



Les transferts courants

Le solde des transferts courants a affiché une croissance de 12,71 % en 1999 en raison de la nette progression des transferts privés, lesquels sont passés à 509 millions de dollars ÉU contre 327,3 millions en 1998. Les flux les plus importants ont été recensés au cours des deux premiers trimestres de l'exercice¹⁶.

¹⁵ Le prix moyen du gallon de gazoline est passé de 0,83 à 0,88 dollar ÉU. Cependant, le prix unitaire des importations de gazoline a diminué par rapport à l'année précédente, l'augmentation des cours étant intervenue au troisième trimestre et les importations des deux premiers trimestres ayant été effectuées à un coût unitaire inférieur à celui de l'année antérieure. (Source : *Statistiques Financières Internationales* du FMI). De plus, le ratio valeur/volume calculé pour le total des importations pétrolières est passé de 21,6 à 24,6 dollars par baril entre les deux derniers trimestres de 1999. Toutefois, le volume enregistré au quatrième trimestre a été très faible.

¹⁶ D'où l'hypothèse selon laquelle les flux supplémentaires seraient en grande partie consacrés à financer des importations alimentaires destinées à compenser le repli de l'offre agricole enregistré suite au passage du cyclone Georges.

D'une part, les flux supplémentaires seraient destinés aux familles devenues sinistrées après le passage du cyclone Georges, dont les effets ont été dévastateurs dans certaines régions du pays. D'autre part, l'augmentation de ces flux serait liée à la croissance soutenue de l'économie des États-Unis d'Amérique (4 % environ en 1999 en termes réels), lieu de résidence de la plupart des travailleurs émigrés haïtiens.

Les transferts publics ont, quant à eux, chuté de 42,33 %; ils sont passés de 269,2 à 155,3 millions de dollars ÉU. Cette baisse a été en liaison directe avec la fermeture provisoire, durant le premier trimestre, de plusieurs projets bénéficiant des ressources de quelques agences de financement et a traduit l'attentisme manifeste des bailleurs de fonds relativement à l'aboutissement du processus électoral.

IV.2 Mouvements de capitaux

Les opérations financières

Le solde des opérations financières est passé de 187,78 millions de dollars ÉU en 1998 à 58,92 millions en 1999, en raison de la baisse considérable des entrées nettes du secteur non bancaire (-15 millions en 1999 contre 140 millions en 1998). Cette régression n'a pu être compensée ni par les décaissements nets (prêts) au titre de l'assistance externe qui sont passés de 37,70 à 40,32 millions de dollars ÉU, ni par les autres avoirs et engagements nets, ni par l'évolution à la hausse des investissements directs qui ont pratiquement triplé par rapport à l'exercice précédent.

Les investissements directs

La récente apparition sur le marché haïtien de nouvelles compagnies téléphoniques (Rectel, Haitel, et Comcel) a contribué à la progression des investissements directs étrangers dans le pays. Ceux-ci sont passés de 10,7 millions de dollars ÉU en 1998 à 30 millions en 1999. Selon des estimations préliminaires, le total des investissements du secteur pour l'exercice serait de l'ordre de 120 millions de dollars ÉU¹⁷. La Haïtel détiendrait la plus grande part de marché; elle est suivie de la Comcel, une entreprise détenue à plus de 70 % par des non-résidents (la compagnie américaine Western Wireless).

IV.3 Les avoirs de réserve

En dépit de la chute de 38,03 % de la balance globale dont le solde excédentaire a atteint 21,36 millions de dollars ÉU, la balance des paiements de l'exercice a été financée par une accumulation de réserves officielles brutes d'un montant de 33,61 millions de dollars ÉU, en raison de l'utilisation de 11,5 millions de dollars ÉU de crédits en provenance du Fonds Monétaire International (FMI) et du léger accroissement des décaissements au titre des prêts.

¹⁷ Estimations du Conseil National des Télécommunications (CONATEL).